

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mercredi 20 décembre 2023, le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant l'augmentation de la participation financière de l'Etat de Côte d'Ivoire à travers la Société dénommée **Société Nationale de Développement Informatique**, en abrégé **SNDI**, au capital social de la Société **Quipux Afrique SA**.

A l'issue de cette opération :

1. la participation financière de l'Etat, représenté par la **SNDI**, passera de **35 à 49%** ;
2. la participation financière de la Société **IBRAMEX holding SA**, actionnaire majoritaire passera de **65 à 51%**.

Quipux Afrique SA, après dix (10) années d'activités en Côte d'Ivoire devient ainsi une société de droit privé à capitaux **100% ivoirien**. Cette action consacre la sortie du **groupe colombien Quipux SAS** du capital de la société.

Quipux Afrique SA exprime son infinie gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République. Elle remercie particulièrement le Ministre d'Etat, Ministre de la défense, le Ministre des Transports et l'ensemble du Gouvernement pour cette marque de confiance.

Quipux Afrique SA réaffirme son ambition de devenir un Champion National. Elle rassure la communauté nationale et internationale ainsi que l'ensemble des partenaires, de son engagement à accompagner efficacement l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa politique de digitalisation des administrations en général et de l'administration des transports en particulier.

Innovier pour Trans-Former

LA DIRECTION GENERALE